

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE541

présenté par  
M. Blein, rapporteur

-----

### ARTICLE 52

Substituer aux mots :

« entreprises solidaires »,

les mots :

« entreprise solidaire ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.